

TRI DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Lycée Fernand Léger, Grand-Couronne (76)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : professionnel

TERRITOIRE : urbain rural périurbain

EFFECTIF EN 2018 : 350 élèves, 113 personnels adultes

INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ?

Oui Non

DATE D'ENTRÉE : 2013

NIVEAU DE LABEL : 2

DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Oui Non

COMITÉ DE PILOTAGE

Oui Non

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Ce lycée professionnel produit de nombreux déchets spécifiques et/ou dangereux. La démarche consiste à trier ces déchets et les inclure dans une filière de recyclage et de valorisation.

Cette action permet également d'impliquer les élèves et de les sensibiliser à la gestion des déchets qu'ils produiront dans leur vie professionnelle.

IMPLICATION DES ÉLÈVES

Oui Non



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

Le tri des déchets a été initié en 2013 pour le papier et en 2017-2018 pour les déchets spécifiques issus des ateliers.

CONTEXTE

Les formations professionnelles dans ce type de lycée génèrent une quantité importante des déchets spécifiques et/ou dangereux (bétons, bois, canalisations, contreplaqués, ferrailles, huiles, chiffons souillés...). Le tri, le stockage (bennes, conteneurs) et la valorisation de ces déchets (filiales de valorisation) n'ont pas été prévus pour cet établissement, datant de 1988, et aucune réglementation ne légifère sur cette problématique.

À l'occasion de l'ouverture en 2013 de la nouvelle section GPPE (bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement), l'équipe pédagogique a souhaité valoriser cette formation et mettre en place un système de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets : papiers, piles, alimentaires, bouchons... et de tous les déchets spécifiques, voire dangereux.



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Tri des déchets spécifiques et dangereux.
- Stockage des déchets spécifiques et dangereux.
- Valorisation des déchets spécifiques.
- Sensibilisation et éducation des élèves au tri et la valorisation des déchets, aux filières par type de déchets.
- Formation des élèves à la prise en compte des déchets pour leur futur professionnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

- Obtenir un processus clair sur le tri et la valorisation de l'ensemble des déchets (spécifiques, dangereux, papiers, alimentaires...).
- Définir un système de tri approprié pour chaque type de déchets (bennes, lieu de stockage...).
- Inclure les élèves dans le processus.

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

Le temps de mise en place de la filière de tri est propre à chaque type de déchet spécifique. L'objectif du projet est aussi d'inclure les élèves dans ce processus. Ils ont besoin de savoirs théoriques avant de proposer des solutions dans la gestion de ces déchets.

DURÉE DE L'ACTION

Toute l'année.

DÉROULEMENT DE L'ACTION

L'ouverture de la nouvelle section GPPE - « Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement » en 2013 amène les enseignants à réfléchir sur le devenir de la quantité de déchets spécifiques générés par les différentes filières de l'établissement. Rapidement, ils mettent en place, dans les salles de cours théoriques et les bureaux administratifs, un système de collecte des déchets papiers, géré par les élèves de la filière GPPE. L'année suivante, ces élèves réalisent un diagnostic pour identifier les différents types de déchets spécifiques et/ou dangereux produits par l'établissement et soumettent des solutions de tri et de stockage.

Les équipes - pédagogique et administrative - mènent des recherches afin d'obtenir des informations sur la réglementation concernant la collecte et les modes de stockage (bennes) des déchets spécifiques.

Avec l'aide financière accordée par la Région Normandie, le lycée réalise un audit sur la gestion de l'ensemble des déchets de l'établissement. À l'issue de cette expertise, l'équipe pédagogique a rédigé une procédure pour chaque filière de déchets spécifiques. Les nouvelles consignes (collecte, tri et stockage) sont transmises aux élèves de GPPE sous forme d'ateliers pédagogiques.

Les élèves de GPPE transmettent à leur tour les consignes aux élèves de CAP.

Organisation du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets par filière :

- Les élèves de 2^{de} et de 1^{re} GPPE collectent les bacs de tri du papier dans les salles de cours et les bureaux administratifs.
- Les élèves de la filière CAP « Constructeur d'ouvrages d'art » trient le bois, le contreplaqué, la ferraille de béton armé.
- Les élèves de la filière CAP « Conducteur d'engins » récupèrent et concassent le béton qui sera réutilisé comme remblai. Une aide financière accordée par la Région Normandie a permis l'achat d'une machine à concasser.
- Les élèves de la filière CAP « Maintenance des matériels de travaux publics » trient et récupèrent des déchets dangereux (ex. : huiles de vidange).
- Les élèves de la filière GPPE ont aussi réalisé des affiches et des flyers pour informer les autres jeunes des dispositifs mis en place pour la gestion des déchets dans les ateliers de travail. Ils ont également rédigé des affiches pour la collecte des mégots et le compostage.
- Les élèves de la filière Bac Pro « Travaux publics » ont créé une mini-entreprise de transformation et de recyclage des déchets de canalisation. À partir des tuyaux issus de l'atelier « canalisateur », ils ont fabriqué des bacs pour les plantes. Ce projet leur a aussi permis de construire une oeuvre d'art et d'obtenir le 1^{er} prix de la mini-entreprise en commerce et vente.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

Aides financières de la Région Normandie pour :

- La réalisation d'un audit sur les déchets spécifiques du lycée et leur gestion.
- L'achat de conteneurs de tri et de stockage des déchets.

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

Oui Non



LES ACTEURS

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

- Équipe enseignante (dont Mme Brulé, professeure de biotechnologie santé et environnement, et initiatrice du projet).
- Mme Tassery, professeur documentaliste, pour la réalisation des supports.
- Mme Sénécal, (Directrice Délégée aux formations professionnelles et technologiques). Elle fait le lien entre l'établissement et le monde extérieur pour créer des partenariats pour l'établissement ou pour les enseignants dans les projets pédagogiques qu'ils souhaitent monter.

QUI A PARTICIPÉ À L'ACTION ?

- Enseignants
- Élèves : 2^{de} GPPE, 1^{re} GPPE, ATFMC :
 - Visite de tous les ateliers professionnels du lycée et réalisation d'un premier diagnostic sur la production des déchets (identification des déchets, systèmes de tri, valorisation...).
 - Réalisation d'affiches et de flyers d'informations sur la gestion des déchets, diffusés dans les ateliers de travail.
 - Création d'une mini-entreprise : fabrication de "Jardi-Tour" avec des canalisations.

Partenaires

Déchèterie de Rouen, Wurth, Firstshop, Transflex, Varat Nord Ouest Batterie Rouen, Demolin, La compagnie Française éco huile



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

- Réalisation d'ateliers pédagogiques.
- Prise de conscience de l'équipe enseignante et des élèves sur la problématique des déchets spécifiques.

ATOUTS

- Implication des élèves.
- Études de cas cohérentes avec le programme scolaire.
- Implication et soutien de l'administration (proviseur et DDFPT).

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

- Connaître la réglementation autour des déchets spécifiques.
- Impliquer les élèves.
- Impliquer l'équipe administrative et de direction.
- S'entourer de professionnels et/ou d'acteurs locaux en charge de la gestion des déchets.

POINTS DE VIGILANCE

- Il n'existe aucune réglementation imposant à ce type d'établissement de suivre un cahier des charges pour le tri et la valorisation des déchets.
- Aucun budget n'est prévu pour équiper l'établissement de bennes types pour gérer tous les déchets spécifiques.



PERSPECTIVES

- Réaliser un guide ou un module sur la gestion de l'ensemble des déchets générés au sein du lycée pour les futurs élèves.
- Réaliser un bordereau de traçabilité (filières déchets).



ILS TÉMOIGNENT...

- Enseignant : « Les élèves ont développé des automatismes quant au tri des déchets dans l'atelier ATMFC. »
- Elève de 1^{re} GPPE : « On nous donne des responsabilités pour faire la formation aux autres classes, et ça j'aime bien. »



COMMUNICATION

Réalisation d'affiches et de flyer d'informations pour les ateliers technologiques.

CONTACTS

- Anthony Halbout, professeur d'ouvrage d'art
Courriel : anthony.halbout@ac-normandie.fr
- Amezile Yamina, professeure de biotechnologie santé et environnement
Courriel : yamina.amezile@ac-normandie.fr
Courriel du lycée : 0762836V@ac-normandie.fr
Tél. du lycée : 02 35 67 31 31



AUTRES FICHES

SUR LE MÊME THÈME

- **Stop au gachi de toute sorte !** – Lycée Malherbe, Caen
- **Les déchets réduits de moitié** – Lycée Henri Cornat, Valognes

DANS LE MÊME LYCÉE

- **Dépollution et restauration d'une mare**



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau

d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

